



## Crédit immobilier et vente maison

Par **Jo2705**, le **14/05/2024** à **17:05**

Bonjour, j'ai vendu ma maison moins cher que je ne l'ai achetée et donc la vente ne couvre pas le crédit immobilier, comment puis-je faire pour rembourser la différence ou refaire un crédit qui couvre la totalité, est-ce qu'un prêt personnel par exemple serait-il légal pour rembourser le crédit immobilier, il y a-t-il des solutions svp ? Je suis un peu perdu, donc merci de ne pas me juger sur mes choix et merci d'avance pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **14/05/2024** à **17:17**

Bonjour et bienvenue sur Legavox.

[quote]  
comment puis-je faire pour rembourser la différence

[/quote]  
Il n'y a que la négociation avec l'établissement prêteur qui vous apportera une solution satisfaisante, par exemple un étalement du solde du crédit.

Par **Rambotte**, le **14/05/2024** à **18:24**

Bonjour.

Nous comprenons que la vente a été faite en préalable à toute information à la banque (et à l'éventuelle société de cautionnement) ?

Qu'est-il advenu du prix de vente ? Vous avez déjà fait un remboursement anticipé sans informer que le bien est vendu ?